

TRADUCTION DE L'ARABE

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
DIRECTION GENERALE DES ETUDES TECHNOLOGIQUES  
INSTITUT SUPERIEUR DES ETUDES TECHNOLOGIQUES DE SILIANA

**DIPLOME NATIONAL DE LA LICENCE**



- Vu la loi n° 2008-19 en date du 25 février 2008 portant sur l'enseignement supérieur, l'ensemble des textes modificatifs, Notamment la loi n° 2017-38 en date du 2 mai 2017, en particulier en son article troisième (nouveau) ;  
- Vu le décret n° 92-1932 en date du 02 novembre 1992 fixant l'autorité compétente pour la signature des diplômes scientifiques nationaux ;  
- Vu le décret-présidentiel n° 2022-631 en date du 14 juillet 2022, fixant le cadre général du régime des études et conditions d'obtention du diplôme national de la licence dans les différents domaines de formation, mentions et parcours, dans le système « LMD » ;  
- Vu les procès-verbaux des délibérations des jurys d'examens pour l'année universitaire : 2023-2024 ;

**LE DIPLOME NATIONAL DE LA LICENCE**

**Domaine : Sciences et Technologie**  
**Mention : Génie Electrique**  
**Spécialité/ Parcours : Automatismes et Informatique Industrielle**

Est décerné avec la mention: **BIEN**, -

à M./Mme/Mlle. : **DEMBELE YAYA KARIDJA**, -

Né le 30 juillet 2000 à Yopougon,-

Titulaire de (la carte nationale d'identité/ passeport pour les étrangers) : n° 20AE78203

N° : LA – GE / 2024 / 21

Siliana, le 16 juillet 2024

Le Directeur

Signé illisible, en clair : ANIS BEN HDADA

Cachet rond humide, ainsi conçu : « République Tunisienne, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Siliana ».

- Cachet sec, illisible.

LE PRESENT DIPLOME N'EST DELIVRE QU'UNE SEULE FOIS.

Pour traduction conforme  
Tunis le 31/07/2024 F63720/024

Maitre ANKAD SAID CHABOU  
INTERPRETE DES SIGNES  
Avenue Bab Bhar - 10119 TUNIS  
Tel & Fax: 71.583.673-Mob: 98.347.509



Avocat Général des Affaires Civiles  
Pour le Ministère de la Justice  
Tunis le 05 AOÛT 2024  
Mr. Anis Ben Hdada  
Maitre ANKAD SAID CHABOU



*Vu au Ministère des Affaires Etrangères, de  
la Migration et des Tunisiens à l'Etranger  
pour légalisation de la signature de  
Mr. Y. H. Hachache  
P. Justice*

  
05 AOUT 2024  
Vu au Ministère des Affaires Etrangères, de  
la Migration et des Tunisiens à l'Etranger  
Pour le Directeur Général des Affaires  
Consulaires  
Hâmida LABIDI

N°: 226/ACI-ITD-2024  
Vu pour la légalisation de la signature  
de M<sup>lle</sup> Hamida LABIDI  
A TUNIS le 17 SEPT 2024

  
Le Chargé des Affaires Académiques  
et Culturelles  
Dr. KOUASSI Yao Nicodème  
Premier Secrétaire